



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

Mémoire présenté dans le cadre de la
Consultation sur l' encadrement et le développement
des énergies propres au Québec

Association de l' énergie du Québec

Longueuil, le mercredi 26 juillet 2023

Partie I

I-1. Remarque préliminaire

L' Association de l' énergie du Québec est un regroupement de producteurs, d' investisseurs, de sous-traitants et de consultants canadiens et étrangers intéressés par le développement de l' énergie au Québec.

L' AEQ est inscrite en tant qu' espace collectif au Registre des lobbyistes du Québec sous le sigle Association de l' énergie du Québec et son président Eric Tetrault est inscrit sous le numéro 202203461. Elle est immatriculée au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 3377597847.

I-2. Sommaire exécutif

Le gouvernement du Québec a fait de l'électrification du transport son principal outil pour réduire les émissions aux niveaux souhaités d'ici 2030. Saluée comme un choix judicieux, cette stratégie doit en même temps se frotter à la réalité. Le manque d'électricité disponible pourrait empêcher le gouvernement de réussir. Ou alors, le gouvernement pourrait réussir, mais au prix économique très lourd de refuser des projets et ralentir délibérément l'activité économique.

Élaborée d'abord et avant tout pour recueillir les avis sur l'utilisation et le coût de l'électricité dans les prochaines années, la consultation que mène actuellement le gouvernement gagnerait donc à ouvrir la réflexion de façon plus large. C'est dans ce contexte que l'Association de l'énergie du Québec invite le gouvernement du Québec à considérer son offre de collaborer avec elle pour atteindre ses objectifs de réductions d'émissions sans que l'économie en souffre. Elle l'invite du même coup à consulter les communautés autochtones et les municipalités qui sont intéressées par l'approche de l'AEQ qui est de proposer des projets pilotes (voir la conclusion).

Partie II

Une proposition de l'industrie : travailler ensemble

II-1. Un impact environnemental qui risque d' annuler les réductions anticipées

Le 3 février dernier, la température a atteint moins 26 degrés à Montréal, avec un facteur de refroidissement de moins 41. Hydro-Québec a dû cette journée-là importer de l' électricité des États-Unis et de l' Ontario à un prix extrêmement élevé.

Dans bien des cas, on a dû aussi avoir recours au gaz naturel. Ce scénario se répétera dans les prochaines années pour les nombreux usagers industriels qui en ont fait le choix. Les industries du Québec ne peuvent pas se permettre d' interruptions de service, de ne pas avoir d' approvisionnement garanti ou de risquer de devoir limiter leur production.

Le gaz naturel utilisé au Québec provient de l' Ouest canadien et des États-Unis. Il est produit à l' aide de technologies éprouvées mais vieillissantes, et doit être transporté vers le Québec. Or ce scénario d' approvisionnement **génère 300% plus d' émissions** que si on utilisait du gaz naturel local, produit ici, et sans émission comme il est possible de le faire en 2023. En plus de nuire aux objectifs de 2030, l' importation de gaz naturel place le Québec parmi les mauvais joueurs sur la planète. Les émissions

générées dans l'acheminement du gaz chez nous ne comptent pas dans le bilan du Québec - mais elles entrent dans le bilan de l'exportateur et viennent donc alourdir le bilan mondial, le seul qui compte réellement. Les chiffres ont été compilés par le CIRAIG. (1)

En d'autres mots, le manque d'électricité disponible et son remplacement par du gaz naturel pour un avenir prévisible risque de faire dérailler la stratégie de réduction des émissions du Québec. Le professeur Normand Mousseau, de l'Institut Trottier, ne s'y est pas laissé prendre, qualifiant ce scénario de déconnecté. (2)

La question qui se pose est la suivante : pour combien de temps compte-t-on recourir au gaz naturel conventionnel ? La réponse est assez longtemps, quand on constate que l'énergie renouvelable ne réussira pas à combler le vide dans les délais serrés. Le gaz naturel ne disparaîtra donc pas rapidement de l'offre énergétique, d'autant plus qu'il représente bon an mal an autour de 13% de l'énergie totale consommée au Québec.

Normand Mousseau n'est pas le seul à soulever des doutes. L'Association des grands consommateurs d'électricité du Québec a même publiquement fait savoir son mécontentement devant ce qu'elle appelle un double standard, c'est-à-dire la

décision de continuer à exporter de l' électricité alors qu' on en manquera ici. Son président Jocelyn Allard a très justement rappelé que les projets industriels pour lesquels on n' aura pas suffisamment d' électricité sont plus souvent qu' autrement des moteurs économiques dans les régions. (3) Il n' est pas surprenant dans ce contexte que l' AGCEQ ait proposé de diriger le gaz naturel vers le secteur résidentiel et conserver l' électricité pour l' industrie.

De plus, les projets de plusieurs gros consommateurs d' électricité au Québec font partie du plan de transition énergétique du gouvernement du Québec et ils auront à l' avenir plus et non pas moins de besoins en matière d' approvisionnement.

II-2. De lourds impacts négatifs pour l' économie

Le manque d' électricité disponible marque la fin d' une époque au Québec, celle d' une abondance rassurante ayant obtenu un statut quasi mythique. Et il causera de nombreux impacts économiques négatifs. Déjà, le gouvernement a dû renoncer à des projets industriels, et pas les moindres, Volkswagen ayant choisi l' Ontario et non la grappe électrique de Bécancour pour sa méga-usine de batteries de 13 milliards \$. La réputation du Québec comme lieu d' investissement est à risque en raison des doutes sur l' approvisionnement énergétique.

En plus de forcer le gouvernement à renoncer à des projets, la réduction de l'offre l'oblige à considérer des hausses de tarifs, pour ne rien dire des milliards qui seront nécessaires pour de nouveaux barrages et autres structures de production massive d'électricité. Et ces impacts, bien que difficiles à calculer, seront plus lourds encore si les investisseurs continuent d'exprimer leur inquiétude. Le Maine a récemment écrit au premier ministre pour lui demander d'être plus clair quant aux barrages et à leur développement. Chez nous même, le PDG de Sayona Mining, Guy Belleau, faisait ouvertement part de son inquiétude récemment pour les projets miniers au Québec. (4) Quant au citoyen, il serait hasardeux de prédire maintenant qu'il répondra de façon positive aux appels du gouvernement d'observer une sobriété énergétique. Comme l'a rappelé récemment le professeur Pierre-Olivier Pineau de la Chaire en énergie des HEC, le Québec est plutôt en état d'ébriété énergétique. (5)

II-3. L'énergie renouvelable ne peut prendre la relève rapidement

Malgré ses efforts, notamment la construction d'éoliennes et l'optimisation de la production actuelle, Hydro-Québec ne pourra qu'ajouter 6 000 mégawatts de puissance dans les prochaines années alors que 25 TWh seront nécessaires dès 2032, et que 100TWh devront être disponibles en 2050. L'Association de l'énergie du Québec encourage le gouvernement à poursuivre dans cette direction, comme le font la grande majorité des gouvernements dans le monde. Mais elle fait remarquer

également que ces gouvernements comptent sur le gaz naturel pour réussir leur transition, l'Europe ayant même qualifié de nouveau le gaz naturel comme énergie d'avenir afin de pallier à ses besoins actuels. (6)

De plus, il ne faut pas sous-estimer l'augmentation de la demande en énergie due aux projets existants, à la croissance de la population et au désir du Québec, et de son ministre de l'Économie et de l'Énergie, de développer davantage le secteur industriel.

Plusieurs pays du monde montrent aussi l'exemple du danger de dépendre d'une seule et unique source d'énergie dans la planification de son développement. L'Allemagne, puissance industrielle s'il en est une, doit aujourd'hui réduire son industrie faute d'énergie disponible à un prix raisonnable. Le Japon, de même que d'autres économies avancées, vivent le même dilemme. Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont accès à plusieurs sources d'énergie et qui sont capables de s'adapter selon le marché et leurs propres besoins. Il leur est aussi plus facile de planifier le développement de leur propre base industrielle.

Il n'y a aucune raison que le Québec ne puisse pas faire partie de ce groupe de leaders, plutôt que de risquer une désindustrialisation ou d'avoir à augmenter le prix de l'électricité, tant pour le résidentiel que l'industriel, de manière déraisonnable. La

Mis en forme : Police : (Par défaut) Palatino, 12 pt

réputation internationale du Québec comme bon endroit pour investir est aussi en jeu. Quant aux économies d' énergie tant discutées, elles seront très rapidement annulées, même dans les scénarios les plus optimistes, par la croissance de la population et des besoins des projets actuels et projetés.

II-4. Un réseau de moins en moins fiable

Le 25 avril dernier, un demi-million de foyers au Québec et 150 000 à Montréal ont été privés d' électricité en raison d' un problème à la centrale de Churchill Falls. Quelques semaines auparavant, une tempête de verglas avait laissé des centaines de milliers de clients sans électricité. Toujours en avril, des pirates informatiques russes avaient paralysé le site web de Hydro-Québec.

La fiabilité du réseau d' Hydro-Québec est à la baisse, selon un rapport de la Vérificatrice générale du Québec. La durée moyenne d' une panne a augmenté de 63% entre 2012 et 2012. Et le nombre de clients affectés par des pannes de médium voltage système a grimpé de 70% dans la décennie.

Pour le professeur en génie électrique de McGill François Bouffard, ce qui est arrivé en avril n' aurait jamais dû arriver.(7)

II-5. Un gaz naturel sans émissions est maintenant possible

Les lourdes conséquences environnementales et économiques de recourir au gaz naturel provenant des fournisseurs traditionnels pourraient être évitées si le gouvernement du Québec cessait de voir l'industrie comme une ennemie et choisissait plutôt de travailler de concert avec elle. Après tout, il ne s'agit pas d'éliminer l'industrie, mais bien d'éliminer les émissions.

Mis en forme : Police : (Par défaut) Palatino, Français (Canada)

La solution se trouve sous nos pieds. Le Québec possède d'immenses ressources de gaz naturel. Il est de meilleure qualité que celui qu'il importe de l'Ouest canadien et des États-Unis. Il est 100% sécuritaire dans la chaîne d'approvisionnement. Il serait moins cher pour l'usager. Il permettrait au gouvernement et aux municipalités de s'enrichir. Mais surtout, il est presque zéro émission, contrairement au gaz que nous importons et que nous continuerons d'importer pour une longue période. Il peut être obtenu sans recourir à la fracturation, sans toucher aux réserves d'eau potable ou aux aquifères, et sans utiliser de fluides toxiques dans le sol. (8)

L'introduction du gaz naturel zéro émission dans l'offre énergétique permettrait au Québec d'avoir une solution de bi-énergie qui lui permettra **d'atteindre les objectifs de 2030 tout en fournissant l'énergie nécessaire pour répondre à la demande lors de périodes de pointe.** Il permettrait également de **fournir une énergie de transition aux entreprises faisant partie de la filière batteries à Bécancour à coût**

raisonnable, l'industrie ayant récemment fait savoir son mécontentement à cet égard.

Voilà une source d'énergie qui s'insère parfaitement dans une stratégie de transition énergétique et de maintien de la capacité économique du Québec.

Au-delà de sa nécessité dans les prochaines années pour aider à atteindre les cibles de 2030 et pourvoir à la demande en période de pointe, le production de gaz naturel sans émissions s'avèrerait un atout formidable pour l'économie. Le gouvernement du Québec pourra recevoir des centaines de millions \$ par année en guise de redevances. Les municipalités, quant à elles, recevront des centaines de milliers \$ et même jusqu' à 1 million \$ par année en redevances. (9)

Aux avantages environnementaux et économiques s'ajoutent des avantages concurrentiels et politiques.

La production de gaz naturel propre du Québec se ferait dans des **délais beaucoup plus courts** que les barrages proposés et se ferait à **petite ou grande échelle**, selon le rythme souhaité par le gouvernement.

Nous estimons que les ressources de gaz naturel du Québec, utilisées pour produire de l'électricité, contiennent **autant d'énergie disponible que le complexe de**

Churchill Falls en produirait pendant une période variant entre 60 et 90 ans.

II-6. Conclusion et recommandations

Le gouvernement du Québec a souvent invoqué le manque d' acceptabilité sociale afin de justifier son refus de considérer la filière du gaz naturel du Québec. Or, depuis quelques

années, le contexte économique étant de moins en moins favorable à la création de richesse, la population marque son appui à des projets visant à démontrer son potentiel. (10)

L' AEQ a fait ses devoirs et a conclu des ententes avec une communauté autochtone et des autorités municipales visant à démontrer le potentiel du gaz naturel sans émission et du captage et du stockage du gaz naturel dans les puits existants au Québec.

Elle rappelle au gouvernement du Québec que son approche consiste à procéder à des projets pilotes qui n' engageraient ni les partenaires ni le gouvernement vers autre chose que la démonstration de la faisabilité des nouvelles technologies.

L' AEQ recommande ainsi au gouvernement du Québec :

1. De considérer que l' utilisation dans un avenir prévisible du gaz naturel importé en raison du manque d' électricité disponible l' empêchera probablement d' atteindre ses objectifs de réductions d' émissions de 2030;
2. De considérer sérieusement le gaz naturel du Québec sans émissions comme une option lui permettant de réaliser ces objectifs sans devoir ralentir délibérément l' industrie;
3. De considérer que les projets d' énergie renouvelable au Québec ne peuvent répondre à court terme aux nouveaux besoins en énergie;
4. De considérer que le gaz naturel du Québec peut fournir de l' énergie beaucoup plus rapidement que les barrages et peut être produit à petite ou grande échelle, selon que le Québec considère l' utiliser localement ou évaluer les scénarios d' exportation;
5. De considérer que le gaz naturel utilisé pour produire de l' électricité peut fournir autant d' énergie que le complexe de Churchill Falls pour une période variant de 60 à 90 ans;

6. De considérer que le gaz naturel sans émissions du Québec permettra au Québec de rejeter 300% moins d' émissions sur la planète;
7. De considérer que le gaz naturel du Québec permettra au gouvernement et aux municipalités de s' enrichir, contrairement au gaz importé;
8. De considérer que l' Association de l' énergie propose une approche politique raisonnable consistant à tester la technologie du gaz naturel sans émissions à l' aide de projets pilotes;
9. De considérer que ces projets pilotes auraient lieu dans des communautés ayant conclu des ententes à cet effet, et que l' une l' entre elles est une communauté autochtone soucieuse de faire valoir des droits à l' autodétermination tels que définis par la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones des Nations Unies (UNDRIP) et son application au Canada par les lois habilitantes (C-15);
10. De considérer que l' acceptabilité sociale est acquise dans ces communautés mais aussi partout au Québec selon les derniers sondages effectués au Québec.

Bibliographie

- (1) *Environmental profile of the Quebec Clean Gas Initiative and comparison with other supply chains,*
Technical Report, June 2019, CIRAIG.
- (2) <https://financialpost.com/commodities/energy/renewables/hydro-quebec-looming-power-shortage-threatens-climate-goals>, 13 juillet 2023, *Financial Post.*
- (3) <https://financialpost.com/commodities/energy/renewables/hydro-quebec-looming-power-shortage-threatens-climate-goals>, 13 juillet 2023, *Financial Post.*
- (4) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-05-11/quebec-energy-shortfall-hurts-ev-supply-chain-says-lithium-ceo>.
- (5) <https://www.ledevoir.com/environnement/781487/environnement-le-quebec-en-etat-d-ebriete-energetique?>
- (6) <https://www.rtf.be/articel/le-parlement-europeen-valide-le-label-vert-de-l-ue-pour-le-gaz-et-le-nucleaire-11026050>.
- (7) <https://montrealgazette.com/news/local-news/parts-of-cote-st-luc-n-d-g-plateau-without-power-hydro-quebec-say>.
- (8) *Présentation soumise à cette consultation par Qwesterre Energy Corporation.*
- (9) *Évaluation des retombées économiques du développement et de l' exploitation de l' Utica du Québec, Rapport final,*
31 juillet 2018, KPMG.
- (10) *La production de gaz naturel au Québec, Léger 360, Numéro de projet 14866-002, 2021-10-28.*